FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

Hiver 2008

Année 3, Numéro 1

MAGAZINE D'INFORMATION SUR L'ACTION BÉNÉVOLE ET LES GENS ENGAGÉS

Bénévol'Action

DOSSIER : *L'action bénévole dans le secteur de la santé et des services sociaux*

DANS CE NUMÉRO

L'Édito	2
DOSSIER Les gens engagés	4
Le personnel	19
Savoir-faire	20
En libr@irie	27
L'Agenda	29

Ne manquez pas :

- La chronique de Monique Gagné sur la *Gouvernance stratégique* fait relâche. Retrouvez-la dans notre prochain numéro
- Notre dossier de 16 pages sur l'action bénévole en santé et services sociaux *page 4*
- Entre autres : 1 ère partie d'une vaste étude sur les besoins en formation des bénévoles auprès des aînés *page 5*
- VIRAGE VERT : le Centre St-Pierre nous invite à relever le défi ! *page 26*

La campagne promotionnelle 2008

Il est facile de s'unir pour bâtir un monde meilleur

Aider. Unir. Bâtir. Les changements, qu'ils soient petits ou grands, surviennent immanquablement lorsque ces trois actions sont combinées. Pourtant, les personnes qui y contribuent n'ont pas la prétention, la plupart du temps, de révolutionner le monde.

Elles veulent aider, faire du bien à ceux qui en ont besoin, elles sont sensibles à leur environnement, qu'il soit naturel ou d'ordre social.

Et sans qu'elles s'en aperçoivent, elles participent à un projet collectif qui dépasse les préoccupations individuelles.

Et qui a toutes les chances de marcher parce qu'il s'appuie sur les forces de tout un chacun et que d'un pas à un autre, d'une main à une autre, d'une épaule à une autre, d'une marche à une autre, il n'y a plus de limites à notre désir commun de justice et de solidarité.

Agir à l'échelle humaine

Chaque petit geste compte pour créer une solide chaîne de don de soi.

Or, la grande diversité des gens qui posent de tels gestes forment une véritable mosaïque : ils sont de tous les âges, issus de tous les échelons sociaux et de diverses communautés culturelles. C'est pourquoi les bénévoles sont représentés ici par les silhouettes multicolores qui se soutiennent entre elles.

Droite et solide, notre échelle humaine symbolise la confiance mutuelle et la solidarité qui sont essentielles à la réalisation d'un projet commun. Elle est formée de citoyens de diverses « couleurs » sociales et culturelles qui s'appuient, l'un sur l'autre, pour bâtir un monde meilleur. Elle représente toute la force constructive d'une suite continue d'actions bénévoles !

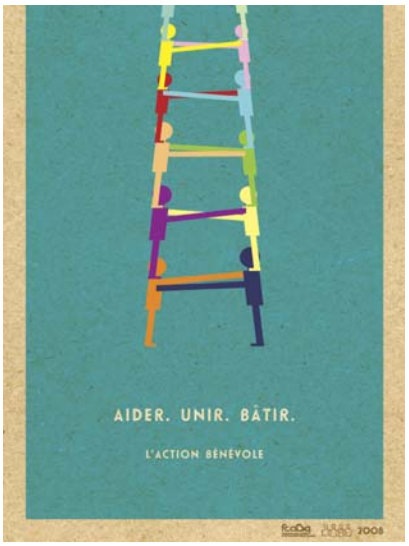

On doit le visuel 2008 au Studio de création Kawabunga, une entreprise de Louiseville qui travaille avec la FCABQ depuis 2003.

AIDER. UNIR. BÂTIR.
L'ACTION BÉNÉVOLE
Semaine de l'action bénévole du 27 avril au 3 mai 2008

(Suite page 3)

L'Édito

Par **Pierre Riley**
Directeur général de la FCABQ

Tous à la pause-santé !

Avec la sortie du rapport Castonguay sur l'avenir du système public de santé au Québec, nous avons droit depuis les derniers jours à un concert – cacophonique ? – de points de vue sur l'état général du « patient ». Déjà soumis à un tir de barrage de tous les côtés depuis au moins une décennie, on ne peut pas dire que les conclusions de ce rapport ont de quoi lui remonter le moral. Ni le nôtre, d'ailleurs …

Au-delà des chiffres et des propositions, ce qui frappe au premier chef, c'est son ton négatif. À croire que partout au Québec se pratique une médecine de camp de réfugiés !

Si se comparer c'est se consoler, alors constatons que partout en Occident, la survie des services publics se pose comme un problème.

Le tout-à-l'économie est proposé comme solution généralisée à l'État-providence, écartelé qu'il est entre son rôle obligé par les traités internationaux de facilitateur du libre-marché sur son territoire et ses responsabilités envers ses citoyens. S'il est « essoufflé », c'est bien de cela !

Hasard s'il en est un, l'action bénévole est devenue un sujet de conversation populaire auprès de nos gouvernements en même temps que la remise en question du rôle de l'État comme régulateur social et de l'augmentation constante des budgets dédiés à la santé et aux services sociaux.

Bien sûr, le vieillissement de la population est indéniablement un facteur de poids. De toute évidence, on ne peut jouer à l'autruche en espérant qu'il suffira d'attendre suffisamment longtemps pour que ça finisse par s'arranger.

Du croustillant, s'il-vous-plaît !

Entre-temps, tout va-t-il si mal dans

le domaine de la prestation des services de santé au Québec ? Pour une situation déplorable, il existe en contrepartie des dizaines d'histoires extraordinaires. Il est vrai toutefois que le croustillant fait des manchettes plus aguicheuses.

Je ne compte plus les fois où des journalistes me demandent de leur fournir des exemples de situations graves d'abus. Ou de les diriger vers LE « Super-Bénévole » qui saura divertir un auditoire, charismatique et volubile, tout cela en plus d'être dévoué à une cause qu'on espère suffisamment « glamour » pour retenir l'attention des producteurs.

Ou encore, qui abordent avec moi un problème particulier tout en tentant de le présenter comme une pratique généralisée au sein des groupes communautaires, des entreprises d'économie sociale ou de nos institutions publiques.

Décidément, les visions figées qu'on prêtent à notre secteur ne sont pas notre apanage exclusif.

« **Au-delà des chiffres et des propositions, ce qui frappe au premier chef, c'est son ton négatif. À croire que partout au Québec se pratique une médecine de camp de réfugiés !** »

Mon CLSC, c'est ma vie !

Pour ce numéro du *Bénévol'Action*, nous avons décidé de donner congé à la morosité ambiante entourant le secteur de la santé et des services sociaux en vous offrant des contenus qui témoignent du dynamisme, de la détermination, de l'expertise et des bons coups de

(Suite page 3)

… Il est facile de s'unir pour bâtir un monde meilleur

(Suite de la page 1)

AIDER. UNIR. BÂTIR.

Voici trois mots simples et directs mais combien puissants par l'escalade qu'ils suggèrent avec rythme : tout commence à la base par un simple geste d'entraide, un geste constructif qui unit les gens afin de bâtir ensemble un monde meilleur, un projet collectif plus grand que soi-même. C'est toute la portée du geste individuel qui est mise en valeur par l'union des forces.

Se procurer le matériel promotionnel de la campagne 2008

Depuis 1974, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec a développé une variété d'outils visant la promotion de l'action bénévole et la reconnaissance des bénévoles.

Au fil des ans, la gamme de produits s'est élargie et vous avez le choix cette année parmi dix-sept articles. Il vous sera également facile de personnaliser la papeterie.

Il est encore temps de commander du matériel. Toutefois, vérifiez la disponibilité des articles de la manière suivante :

- On peut contacter le centre d'action bénévole de son secteur . Pour connaître les coordonnées : **www.fcabq.org** ou le 514.843.6312 / Ligne sans frais : 1 800 715.7515.
- S'il n'y a pas de CAB dans son secteur, on peut contacter la FCABQ au 514.843.6312 / Ligne sans frais : 1 800 715.7515.
- Ou encore, écrire à **info@fcabq.org** afin de vérifier les quantités restantes et commander

La FCABQ et ses 115 centres d'action bénévole membres vous remercient de participer à la promotion de l'action bénévole et à la reconnaissance de l'engagement bénévole de nos concitoyennes et de nos concitoyens dans votre milieu.

Le dépliant est accessible sur notre site Internet :
www.fcabq.org

Si vous commandez des articles en prévision de la SAB 2008, prenez note que la livraison du matériel se fera à compter du 9 avril prochain.

Vous pouvez commander du matériel tout au long de l'année auprès de la FCABQ, jusqu'à rupture des stocks.

… L'Édito

(Suite de la page 2)

notre secteur. Même que dans ces pages, vous pourrez lire à propos d'une plus-que-centenaire de près de 102 ans qui demeure encore chez elle grâce aux soins du personnel du CLSC local et qui déclare : *Mon CLSC, c'est ma vie !* Avis aux producteurs, la dame est elle-même bénévole.

Évidemment, ces contenus n'effaceront pas d'un coup les problèmes et les questions soulevés par le rapport Castonguay. Comme société, nous devons finir par trouver l'équilibre entre les changements à apporter et la défense du droit à la santé pour tous.

Notre secteur, en raison des liens étroits qui l'unissent à la population québécoise en matière de soins de santé et de services sociaux, est lui aussi appelé à réfléchir et à agir dans le même sens.

Les conseils d'administration des organismes communautaires et bénévoles auront à poser des gestes concrets afin de s'assurer que les services essentiels offerts présentement par des bénévoles continuent de l'être et que tous les Québécois puissent recevoir des services de santé et des services sociaux répondant à leurs besoins.

Mais si personne n'en parle, qui le saura ?

Bonne lecture et bonne réflexion.

Les gens engagés

Dossier

L'action bénévole dans le secteur de la santé et des services sociaux

Haro sur les critiques

Notre éditorialiste-maison l'a souligné : le ton morose du rapport Castonguay nous renvoie tous à l'image que nous nous faisons du secteur de la santé et des services sociaux. N'y a-t-il que de mauvais biais dans ce système mis sur pied, à l'origine, afin d'assurer à tous les citoyens un accès égal aux soins médicaux, tout en favorisant le développement d'un réseau communautaire de soutien à caractère préventif ? Dans ce numéro, nous prenons un parti délibéré en faveur de celles et ceux qui, tant du secteur public que du mouvement communautaire, consacrent leurs efforts à nous assurer à tous des conditions de vie optimales, peu importe notre âge ou notre situation sociale.

Réseau Entre-Aidants

Les changements de vie simplifiés

Par le **Centre de soutien aux aidants naturels du CSSS Cavendish**

Les proches aidants sont des membres de la famille ou des amis qui prennent soin d'un proche qui a des problèmes de santé physique, cognitive ou mentale.

Ces soins non rémunérés sont apportés à court ou à long terme. Ce peut être nos parents, un frère, une soeur, les enfants de tous âges, les petits-enfants, les grands-parents, les amis et les voisins.

Prendre soin d'une personne est valorisant à bien des égards, mais comporte aussi des risques physiques, psychologiques, sociaux et économiques pour les familles et les amis qui assument ces soins.

Le Réseau entre-aidants considère qu'il est essentiel de prendre soin des proches aidants pour assurer la santé des communautés et des familles.

Le Réseau entre-aidants offre de l'information et du soutien aux proches aidants et à leurs familles. Ce service, gratuit, bilingue et confidentiel, est composé d'ateliers téléphoniques qui portent sur différents sujets et qui visent l'amélioration de la qualité de vie.

Les participants bénéficient de l'information fournie par les professionnels de la santé qui animent ces ateliers téléphoniques et échangent avec des personnes qui vivent des situations similaires.

Les ateliers du Réseau entre-aidants permettent aux proches aidants d'entreprendre les démarches essentielles pour assurer leur santé et celle de leurs proches. D'un simple appel téléphonique, **le Réseau entre-aidants facilite cette étape de la vie**.

Le Réseau entre-aidants est géré par le Centre de soutien aux aidants naturels du CSSS Cavendish. Cet établissement de santé souscrit au principe de services de soins de santé et sociaux offerts en fonction des différentes étapes de la vie.

Le Réseau entre-aidants bénéficie du soutien de la fondation J.W. McConnell Family.

« Prendre soin d'une personne est valorisant à bien des égards, mais comporte aussi des risques physiques, psychologiques, sociaux et économiques pour les familles et les amis qui assument ces soins. »

www.reseauentreaidants.org

Une vaste étude pour découvrir et comprendre leurs attentes

Les besoins en ressourcement et en formation chez les bénévoles engagés auprès des aînés

Les Rendez-vous annuels

Le point de vue des bénévoles

Nous vous présentons ici la première partie de la synthèse d'une vaste étude réalisée par le Centre Berthiaume-Du Tremblay, responsable des Rendez-vous annuels destinés aux bénévoles engagés auprès des aînés. Chaque année depuis 1997, les RVA offrent à travers le Québec des journées de ressourcement et de formation aux personnes se dévouant auprès des aînés.

Comme son titre l'indique, cette étude s'inscrit dans une optique d'amélioration de la programmation des Rendez-vous annuels. Si vous souhaitez découvrir, comprendre les attentes des bénévoles en matière de soutien à leur engagement, jetez un œil attentif à ce qui suit.

Dans ce numéro : Présentation de l'étude et premiers résultats sur l'engagement auprès des aînés

Cette consultation s'intéressant aux bénévoles œuvrant auprès des aînés et à leurs besoins en matière de ressourcement et de formation, a été menée en 2007 et s'inscrit dans une optique d'amélioration du programme Les Rendez-vous annuels (RVA).

Au terme d'une décennie d'activité, on peut affirmer que le programme se porte bien, mais l'organisation est consciente que nul n'est à l'abri d'erreurs de programmation ou tout simplement de l'essoufflement de la formule.

La démarche s'appuyait aussi sur différents éléments de contextes sociaux changeants dont notamment : le vieillissement de la population, la transformation des pratiques des bénévoles, la complexité accrue des sens donnés à l'action bénévole de même que l'offre de plus en plus présente et diversifiée de formation dans les milieux bénévoles.

Les objectifs spécifiques de la recherche

Plus spécifiquement la recherche visait à :

- mieux connaître certaines caractéristiques des utilisateurs des RVA;
- mieux connaître les contextes d'intervention bénévole des participants aux RVA, de leurs possibilités et de leurs limites;
- identifier des facteurs contraignants ou facilitants en regard de la participation à la formule des RVA;
- obtenir des connaissances sur le point de vue des participants des RVA, notamment sur les différentes composantes des activités (thèmes, formules, format, effets sur les milieux).

La méthodologie

Au cours du printemps 2007, nous avons tenu 7 groupes de discussion dans les villes de Montréal (2), Lévis, Rivière-du-Loup, Sherbrooke, Jonquière et Sept-Îles. Cinquante-six personnes bénévoles ont été rencontrées.

« Au terme d'une décennie d'activité, on peut affirmer que le programme se porte bien, mais l'organisation est consciente que nul n'est à l'abri d'erreurs de programmation ou tout simplement de l'essoufflement de la formule. »

Elles exercent toutes dans des contextes organisés. Les caractéristiques des participants tiennent compte de la diversité de milieux géographiques, d'organismes bénévoles, de sexes et d'âges propres à la population visée par l'enquête.

La première partie des entretiens portait sur l'expérience

(Suite page 6)

… Étude sur les attentes en formation des bénévoles auprès des aînés

(Suite de la page 5)

des bénévoles et la seconde portait sur les besoins en ressourcement et en formation. Pour mieux connaître les caractéristiques des participants, ceux-ci ont été invités à compléter une fiche signalétique (âge, fonction, scolarité, sexe, milieu, etc.).

Les entretiens ont été enregistrés puis retranscrits pour être ensuite codés et analysés à partir des principales dimensions d'analyse retenues lors du devis soit :

- les caractéristiques individuelles des bénévoles;
- l'expérience bénévole des participants;
- l'environnement de pratique des bénévoles;
- l'expérience de ressourcement et de formation des bénévoles.

LES RÉSULTATS

1. L'EXPÉRIENCE BÉNÉVOLE AUPRÈS DES AÎNÉS

1. 1 Leurs caractéristiques

Les bénévoles engagés auprès des aînés sont surtout des femmes et souvent des personnes aînées elles-mêmes. Des personnes qui vieillissent!

Elles exercent leurs activités principalement dans les organismes offrant des services aux personnes aînées vulnérables ou dans les organismes d'entraide : centres d'action bénévole, centres communautaires pour aînés, popotes roulantes, OSBL d'habitation, organismes d'accompagnement en fin de vie.

Les lieux d'intervention sont variés, mais nous observons un lien entre le sexe, la scolarité, la profession et le type de fonction bénévole. Ainsi, nous remarquons davantage d'hommes dans des fonctions d'administration, de coordination ou de transport.

Par ailleurs, nous trouvons principalement des personnes scolarisées dans les organismes d'accompagnement en fin de vie et plusieurs anciens enseignants ou éducateurs dans des fonctions de services aux aînés (visites, téléphones d'amitié, accompagnement). Les niveaux d'engagement s'accordent avec les disponibilités des bénévoles et leur motivation. L'état de santé physique peut constituer un frein important.

L'examen plus attentif fait apparaître 3 grands types de bénévoles. Les plus nombreux (31 sur 56) sont les traditionnels qui valorisent les pratiques établies, souvent dans des milieux ruraux; les innovateurs (15 sur 56) sont souvent des *baby-boomers* mus par la recherche de sens à la vie, préoccupés du renouvellement des pratiques, des nouveaux besoins, attirés parles tâches complexes, près des pratiques professionnelles.

Enfin, les leaders (10 sur 56) sont souvent des administrateurs préoccupés par la pérennité des organisations, par le recrutement et la rétention des bénévoles et aussi par des enjeux régionaux ou nationaux.

1. 2 Leurs motivations, leurs conceptions du bénévolat

On reconnaît, chez les bénévoles rencontrés, les mêmes raisons habituellement énoncées en matière d'engagement bénévole : sentiment d'utilité, participation sociale, volonté de mettre à profit son expérience et ses compétences, apprentissages, croissance personnelle, moyen de défenses contre les sentiments négatifs, reconnaissance, etc.

« Les bénévoles engagés auprès des aînés sont surtout des femmes et souvent des personnes aînées elles-mêmes. Des personnes qui vieillissent ! »

On trouve toutefois des distinctions selon les types d'organismes.

- Les bénévoles engagés dans des centres communautaires pour aînés, des centres d'action bénévole, des OSBL d'habitation ou des organismes de sports et loisirs sont davantage motivés par la sociabilité, l'appartenance, les apprentissages et le plaisir.
- Les bénévoles engagés dans des hôpitaux, des organismes de soins palliatifs, de transport et

(Suite page 7)

… Étude sur les attentes en formation des bénévoles auprès des aînés

(Suite de la page 6)

des popotes roulantes sont davantage motivés par l'altruisme, la croissance personnelle, la recherche de sens, la spiritualité.

Tous saisissent et assument le caractère non contraignant du bénévolat.

Il apparaît par ailleurs que le statut de bénévole et l'identité qui s'y rattache, va de pair avec la conception qui est véhiculée par l'organisation. Là où les organisations sont fortement intégratives, le sentiment d'identité bénévole semble plus fort.

On remarque que certains bénévoles, parmi les innovateurs et les leaders, se questionnent même sur l'idée d'identifier leurs propres activités à du bénévolat. Ainsi, si certains se réclament de l'action communautaire, d'autres en viennent à penser que leur activité est si professionnelle qu'elle s'apparente à du travail rémunéré « sans reconnaissance financière ».

1. 3 Leurs constats sur les tendances sociales, les contextes sociaux

Les principaux constats sur l'évolution des milieux où œuvrent les bénévoles se portent sur :

- le vieillissement des bénévoles eux-mêmes et des personnes bénéficiant des services;
- l'arrivée des jeunes bénévoles;
- les nouveaux contextes familiaux;
- les besoins des nouveaux bénévoles;
- la professionnalisation des pratiques;
- le choc des valeurs.

En somme, les bénévoles observent avec lucidité les phénomènes qui nous interpellent tous. Ils nous invitent plus particulièrement à être attentifs et accueillants face à l'arrivée de jeunes bénévoles y voyant une forme de solution à la problématique liée au vieillissement et au manque de relève : un souffle nouveau.

Comme tous les citoyens engagés, les bénévoles sont au fait des débats qui animent la société. Ils se questionnent donc, avec leurs pairs, sur les valeurs à adopter, comme organisation, dans l'espace public.

- Comment aménager les nouvelles données liées à l'organisation des familles, à l'autonomie des personnes, au respect des différences ?
- Comment préserver l'esprit du bénévolat tout en y intégrant les façons de fonctionner et parfois, certaines valeurs propres à l'univers du travail ?
- Comment respecter les bénévoles dans la diversité de leurs pratiques et leurs propres appellations ?

Crédits

Agent de liaison
Denis Nantel
Centre Berthiaume-Du Tremblay

Comité de suivi

Lynda Binhas
Comité sectoriel de main-d'œuvre, économie sociale, action communautaire

Robert Chabot
Les Préretraités Horizon

Carole Deschamps
Association québécoise des centres communautaires pour aînés

Réjean Dionne
Regroupement des popotes roulantes et autres services alimentaires bénévoles

Myrtha Laflamme
La Maison d'un Nouvel Élan

Marguerite Morin
Le Théâtre Fleury de Montréal;

Denis Nantel
Centre Berthiaume-Du Tremblay;

Pierre Riley
Fédération des centres d'action bénévole du Québec

Recherche et rédaction
Marie-Noëlle Ducharme
professionnelle de recherche

Mise en page et révision linguistique
Sylvia Dorta et **Dominique Cartier**
Centre Berthiaume-Du Tremblay

Réalisé avec l'appui financier du programme fédéral *Nouveaux Horizons pour les aînés*

Dans le prochain numéro du *Bénévol'Action*

2e partie :
Les difficultés des bénévoles et les facteurs contraignants

Les Entreprises d'économie sociale en aide domestique : 10 ANS DÉJÀ !

Par **Joanne Beaudin**
Directrice du
Service d'aide domestique
de la région de Coaticook

Eh oui, voila déjà dix ans que, suite au sommet de l'économie et l'emploi tenu au mois d'octobre 1996, et du fait du large consensus dégagé par celui-ci, est apparu en 1997 le Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique (PEFSAD) et les Entreprises d'économie sociale en aide domestique (EÉSAD) à sa suite.

Au nombre de 101, ces entreprises, OBNL ou coopérative, sont réparties sur l'ensemble du territoire du Québec. Ces entreprises ont créé ensemble 6 000 emplois, ont effectué 6 millions d'heures chez 76 000 clients et ce, du 1er avril au 31 mars 2007 seulement [1]. Parmi ces clients, on compte 70% de personne âgées de plus de 65 ans, 76% de femmes et 76% de personne seules. Les dernières données disponibles datant de 2005 nous apprennent que ces entreprises ont réalisé un chiffre d'affaires de 95, 8 millions de dollars, ce qui n'est pas rien !

Au-delà des chiffres, les EÉSAD représentent surtout un moyen concret et viable afin de parvenir à garder les gens dans leur milieu de vie. Le maintien à domicile est devenu possible ou accessible à un plus grand nombre, grâce aux services offerts parmi une large gamme de services, tels que : l'entretien ménager léger et lourd, l'aide pour l'entretien des vêtements, l'aide pour les courses et l'approvisionnement ainsi que la préparation de repas ne comportant pas de diète spécifique.

Ceci signifie, et c'est le plus important, que nombre de personnes âgées peuvent continuer à vivre à la maison en toute dignité beaucoup plus longtemps qu'auparavant.

Certes, ces données montrent des signes évidents de réussite, d'efficacité et d'entraide. Mais ces entreprises collectives, issues du milieu, ont dû surmonter nombre d'embûches, livrer maintes batailles, tout cela en poursuivant leur travail en partenariat avec les organismes communautaire et les CSSS.

> **« Ces entreprises ont créé ensemble 6 000 emplois, ont effectué 6 millions d'heures chez 76 000 clients et ce, du 1er avril au 31 mars 2007 seulement. »**

D'autres défis aussi grands les attendent :

- l'établissement d'une norme professionnelle pour les préposé-es, en collaboration avec le Comité sectoriel de la main d'œuvre ;
- la révision du panier de service ;
- les représentations en vue de l'indexation du PEFSAD;
- pour ne nommer que ceux-là.

Le plus grand défi toutefois demeurera de préserver l'équilibre entre la rentabilité économique et la rentabilité sociale, tout en offrant des services de qualité en matière de maintien à domicile et favoriser la création d'emplois durables offrant des conditions adéquates aux employé-es de ce secteur d'activité.

Va-t-on pouvoir continuer à relever ce défi crucial ? Je vous répondrai « Oui », mais le gouvernement devra continuer à nous fournir les moyens d'y parvenir.

On s'en reparlera dans dix ans … 🙌

[1] Régie de l'assurance-maladie du Québec, Programme d'exonération financière pour les services d'aide domestique, *Bilan au 31 mars 2007.*

Le bénévolat et la santé, deux mots indissociables

Par **Christine Boutin**
Communication et promotion—Centre d'action bénévole-SERS

Et **Francine Rochette**
Coordonnatrice—Carrefour des aînés de Lotbinière

Le bénévolat est un engagement qui touche pratiquement à tous les champs d'activités de la vie quotidienne.

Le domaine de la santé ne fait pas exception car les organismes communautaires et les groupes bénévoles y jouent de plus en plus un rôle essentiel. Ils participent aux programmes de prestation de service et de sensibilisation et même à l'élaboration de politiques sur la santé.

Sans la participation directe des organisations bénévoles, une bonne partie des programmes et des services actuels ne pourraient être offerts *(fondations, banques alimentaires, services de soutien à domicile, notamment).*

La prise de pression

Parmi ces organisations, les centres d'action bénévole jouent un rôle de support, de soutien et de «conscience sociale». Ils aident les organisations communautaires et bénévoles à atteindre leurs objectifs en leurs proposant un soutien professionnel, des outils, des formations adaptées à leurs besoins et du support dans le recrutement de bénévoles par le biais de la promotion et de la sensibilisation.

Le bénévolat et la santé sont deux mots indissociables tant au niveau de l'immense participation des bénévoles à la mise en place et à l'exécution des services mais aussi au niveau de l'impact qu'a l'engagement bénévole sur la santé. Effectivement, des recherches ont démontré que le bénévolat a un effet bénéfique direct sur la santé, particulièrement chez les aînés.

Les organismes communautaires et bénévoles, des ressources essentielles ! Pour en faire la démonstration, voici le portrait d'une organisation, bien ancrée dans son milieu et qui travaille par et pour les aînés, le Carrefour des personnes aînées de Lotbinière.

Des aînés pleins de générosité dans Lotbinière !

Le Carrefour des Personnes Aînées de Lotbinière … Vous connaissez ? Ce sont

Les visites d'amitié

l'entraide et la recherche d'une meilleure qualité de vie pour les aînés qui animent notre organisme. Le CPAL existe depuis plus de 30 ans, dans le grand territoire rural de la MRC de Lotbinière, situé dans la région Chaudière-Appalaches.

Le CPAL regroupe près de 500 bénévoles aînés qui oeuvrent auprès de leurs pairs dans plusieurs secteurs de bénévolat. Quelques exemples : aide en centre de jour ou en CHSLD, animation d'activités physiques adaptées pour les aînés avec VIACTIVE ou encore animations théâtrales dans nos projets de sensibilisation et d'information auprès des aînés.

L'aide pour le soutien à domicile des aînés est toutefois celle pour laquelle les besoins sont plus grands, surtout en accompagnement-transport bénévole. L'engagement de nos bénévoles se chiffre annuellement à 30,000 heures !

C'est une contribution de grande importance qu'apportent les aînés bénévoles dans notre communauté, non seulement en quantité mais également en qualité. Les personnes aidées apprécient grandement la qualité de présence des bénévoles. Les bénévoles, eux, nous témoignent souvent de toute la reconnaissance et des bienfaits que leur bénévolat peut leur apporter.

Renseignements

Carrefour des Personnes Aînées de Lotbinière
info@cpalotbiniere.com / 418.728.4825

Centre d'action bénévole-SERS
www.centreactionbenevole-sers.levinux.org / 418.838.4094

Référence
www.phac-aspc.gc.ca

Le Carrefour des Personnes Aînées de Lotbinière, c'est une histoire de partage qui dure…dans le plaisir, la solidarité et la complicité grâce à la grande générosité de bénévoles. Souhaitons-nous longue vie pour du mieux-être à venir pour les aînés d'aujourd'hui et de demain !

Christine Boutin
Communication et promotion
Centre d'action bénévole-SERS
418.838.4094, poste 224

Quand le communautaire se mêle de politique !

Un exercice de mémoire pour se rappeler nos victoires collectives

L'adoption, en juillet 2001, de la politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire est le fruit d'un long processus de revendications du milieu communautaire québécois et de négociation avec l'État et ses représentants. Nous retraçons ici quelques grandes lignes de ce processus, à partir de l'ouvrage *Le Comité aviseur de l'action communautaire autonome : Dix ans de luttes pour la reconnaissance* (1).

Par ***Monique Moisan***
Regroupement québécois de l'action communautaire autonome (RQACA)

C'est au cours des années 1980 que sont formulées les premières revendications de reconnaissance des organismes communautaires. Les rapports avec l'État québécois deviennent un enjeu majeur pour les groupes communautaires et populaires, tant sur le plan des aspects à négocier avec l'État que sur celui des conditions de négociation.

En 1987, lors de la consultation dans le cadre des travaux de la Commission Rochon pour la santé et les services sociaux, le mouvement communautaire exprime ses revendications, notamment la nécessité d'un financement étatique adéquat dans le respect de l'autonomie du milieu communautaire.

En 1991, au lendemain de la Commission Rochon, le ministre libéral Marc-Yvan Côté met en œuvre une réforme des services de santé et sociaux et enclenche, avec l'adoption de la loi 120, un processus de régionalisation en mettant sur pied les Régies régionales de la santé et des services sociaux. La réforme Côté reconnaît officiellement, et pour la première fois, la contribution des organismes communautaires à la santé et au bien-être de la population.

La loi 120 identifie les groupes communautaires comme des partenaires potentiels du système public et formalise les rapports entre l'État et le secteur communautaire, précisant qu'un organisme communautaire qui reçoit une subvention définit librement ses orientations, ses politiques et ses approches (article 335).

« La loi 120 identifie les groupes communautaires comme des partenaires potentiels du système public et formalise les rapports entre l'État et le secteur communautaire (...) »

En janvier 1995, le Premier ministre Jacques Parizeau organise une rencontre de consultation sur le futur Secrétariat à l'action communautaire et propose une démarche de collaboration en vue de reconnaître l'apport des groupes d'action communautaire au développement du Québec. À la suite de cette rencontre, un document de réflexion sur le Secrétariat à l'action communautaire est produit par des mandataires de la partie communautaire (2). Le document spécifie notamment que le Secrétariat doit mettre en place un comité consultatif composé majoritairement de délégués choisis démocratiquement et assurant un arrimage significatif avec les régions et un respect de l'équité homme-femme.

La fondation du Secrétariat à l'action communautaire en mars 1995 amène la mise en place, en décembre 1995, d'un Comité aviseur provisoire responsable de la production (au nom des organismes du mouvement communautaire) d'avis relatifs à la politique. Une ample consultation a lieu par la suite au sein du mouvement afin d'établir le mandat et les orientations d'un Comité aviseur permanent.

(Suite page 11)

… Quand le communautaire ...

(Suite de la page 10)

Les deux premières Rencontres nationales

La première Rencontre nationale du mouvement de l'action communautaire autonome (ACA) a lieu les 14 et 15 novembre 1996 et réunit les représentants des 20 secteurs de l'ACA pour un total de 125 personnes.

Une *Recommandation d'ensemble* sera alors adoptée pour être par la suite soumise à la ministre responsable de l'action communautaire autonome, Louise Harel. Les pourparlers en vue de l'élaboration de la politique de reconnaissance et de financement de l'ACA se poursuivront, notamment entre la ministre, le SACA et le Comité aviseur.

Une seconde Rencontre nationale est tenue le 18 avril 1998, qui réunit plus de 140 personnes. Une *Déclaration commune* est adoptée, précisant les orientations de la future politique selon trois axes : la reconnaissance, le financement et la structure de liaison au niveau national.

À l'automne 1998, le SACA réalise une vaste consultation qui rejoint 8 000 groupes (3 000 répondront au questionnaire) afin de valider la démarche gouvernementale. Le document de consultation a été contesté par le Comité aviseur, notamment parce qu'il ne porte pas sur les orientations de la future politique, mais plutôt sur les groupes dans leur nature, leur diversité, leur pluralité. En juin 1999, le nouveau ministre responsable de l'action communautaire, André Boisclair, rencontre le Comité aviseur après avoir déposé au Comité interministériel de développement social les principes directeurs proposés pour la politique.

Il s'engage alors à déposer un avant-projet de politique de reconnaissance et de financement de l'action communautaire au cours de l'automne suivant. En septembre 1999, le Comité aviseur met en œuvre un plan de sensibilisation et de mobilisation adressé aux regroupements, sur la base de sessions de formation et d'actions de mobilisation sur la scène publique.

Ainsi, **le 1er novembre 1999**, est tenue la première Journée nationale de visibilité sous le thème *« Nous reconnaissez-vous ? »* qui, grâce à la participation importante des groupes, réussit à sensibiliser l'opinion publique sur les enjeux de la politique et sur les problématiques associées à la reconnaissance et au financement des organismes d'action communautaire autonome.

« Le document de consultation a été contesté par le Comité aviseur, notamment parce qu'il ne porte pas sur les orientations de la future politique, mais plutôt sur les groupes dans leur nature, leur diversité, leur pluralité. »

Une première proposition contestée

Le 5 avril 2000, le ministre André Boisclair dépose à l'Assemblée nationale une proposition de politique de reconnaissance et de financement intitulée *« Le milieu communautaire : un acteur essentiel au développement du Québec »*, et annonce la tenue d'une vaste consultation du mouvement (consultation Larose), alors que des pourparlers sont toujours en cours. Le Comité aviseur, étonné, déclare officiellement qu'il ne s'est pas prononcé sur le texte rendu public par le ministre et lui demande de repousser la consultation du mouvement afin de disposer du temps nécessaire pour se concerter et se prononcer sur cette proposition.

Quelques temps plus tard, le Comité aviseur publie son analyse de la proposition du ministre et souligne les dimensions qui demeurent, à son avis, problématiques, notamment les champs d'application de la politique, le soutien spécifique de l'action communautaire autonome, les balises nationales et la notion de continuité des services.

La consultation Larose et le rejet de ses conclusions

La consultation présidée par Gérald Larose a pour mandat d'analyser les

(Suite page 12)

… Quand le communautaire ...

(Suite de la page 11)

avis des instances concernées et de formuler des recommandations sur la proposition de politique.

Le Comité aviseur encourage les groupes d'action communautaire autonome, dont les regroupements nationaux, à participer massivement à la consultation et à exprimer leurs réflexions afin d'accroître l'influence du mouvement sur les énoncés qui seront contenus dans le rapport final. Le 6 novembre 2000, Gérald Larose dépose son rapport sur la consultation publique et ses recommandations sur la proposition de politique de reconnaissance.

Le rapport détermine neuf enjeux qui sont au cœur de la proposition de politique :

- le champ d'application de la politique;
- l'offre de partenariat global;
- l'approche « utilitariste »;
- l'autonomie;
- la défense collective des droits;
- la participation au financement de base;
- la régionalisation;
- les engagements financiers;
- la place des femmes.

Bien que ce rapport donne un certain écho aux demandes historiques du mouvement communautaire, certains aspects sont jugés inquiétants, notamment la participation à l'offre de services sans aucune restriction, balise ou contrainte; l'adoption d'une loi-cadre; la constitution d'une Société québécoise de l'action communautaire autonome visant l'institutionnalisation du partenariat national et régional, dirigée par un conseil d'administration nommé par le gouvernement avec composantes paritaires gouvernement/milieu communautaire.

Pour le Comité aviseur, des écueils majeurs ainsi que certains arrimages aux priorités de l'État perdurent.

Une nouvelle proposition

Le 2 février 2001, le ministre Boisclair soumet au Comité aviseur un projet remanié. Par la suite, le Comité aviseur poursuit les pourparlers avec le SACA et apporte des bonifications au document.

Entre-temps, à la suite d'un remaniement ministériel, c'est la ministre déléguée à la Lutte contre la pauvreté, Nicole Léger, qui devient responsable du SACA, du Fonds d'aide et du dossier de la politique de reconnaissance. Au début d'avril, le Comité aviseur rencontre la ministre et la direction du SACA pour présenter son Avis concernant le document de travail où il met l'accent sur les écueils majeurs que comporte le projet de politique.

La version finale de la politique est publiée le 12 avril 2001 et elle sera soumise à une consultation du mouvement lors de la troisième Rencontre nationale des 29 et 30 mai 2001.

À l'issue de cette rencontre, les délégués, dans une très forte majorité, mandatent le Comité aviseur pour qu'il se prononce en faveur de la proposition de politique, réclament l'injection de crédits additionnels consacrés au soutien de l'action communautaire et dresse une liste d'améliorations souhaitées.

L'adoption de la politique et sa mise en œuvre

Le 5 septembre 2001, Nicole Léger dévoile la politique gouvernementale de reconnaissance et de financement : *« L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté au Québec »*, adoptée le 4 juillet précédent par le Conseil des ministres.

« Bien que ce rapport donne un certain écho aux demandes historiques du mouvement communautaire, certains aspects sont jugés inquiétants, notamment la participation à l'offre de services sans aucune restriction, balise ou contrainte; (...) »

Elle profite de l'occasion pour annoncer l'injection de 50 millions $ sur trois ans afin de contribuer à la mise en œuvre de la politique. Toutefois, la démarche de négociation

(Suite page 13)

… Quand le communautaire ...

(Suite de la page 12)

entre le gouvernement du Québec et le milieu communautaire n'est pas terminée.

Le SACA maintient son rôle de pilier fondamental de la mise en œuvre, tout en collaborant avec le Comité aviseur de l'action communautaire autonome et avec le Comité interministériel sur l'action communautaire.

Depuis 2001, le Comité aviseur et ses divers comités de travail n'ont cessé de suivre la mise en œuvre de la politique afin de formuler des avis à cet égard et de contribuer à une meilleure compréhension, de la part du gouvernement et de son appareil administratif, des priorités et préoccupations du mouvement communautaire autonome.

L'adoption par le Conseil des ministres, le 10 août 2004, d'un *Cadre de référence* longtemps négocié et d'un *Plan d'action* gouvernemental 2004-2006 marque une autre phase de la mise en œuvre de la politique.

Enfin, une démarche formelle d'évaluation de la mise en œuvre de la politique a été réalisée par une équipe de recherche sous la direction de Mme Deena White, de l'Université de Montréal ; ses résultats et recommandations devraient être publiés sous peu.

Là encore, le Comité aviseur, devenu le Réseau québécois de l'action communautaire autonome en octobre 2006, devra faire l'analyse des recommandations et prendre position.

D'autre part, le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Sam Hamad, procède actuellement à une consultation en vue d'adopter un nouveau plan d'action en matière d'action communautaire pour 2008-2013. Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome est à consulter ses secteurs afin de faire connaître au ministre ses positions à cet égard.

Notes

1. Eliana Sotomayor et Madeleine Lacombe, *Le Comité aviseur de l'action communautaire autonome : Dix ans de luttes pour la reconnaissance*, publié par le Comité aviseur de l'ACA, Montréal, 2006, 175 p.

2.Lucie Bélanger, Vincent Greason et Lorraine Guay, *Le Secrétariat d'État à l'action communautaire autonome*, Document de réflexion à la suite de la rencontre du 17 janvier 1995 entre les représentants des organismes communautaires autonomes et les responsables gouvernementaux, Secrétariat à l'action communautaire autonome, 26 janvier 1995, 18 p.

« Depuis 2001, le Comité aviseur et ses divers comités de travail n'ont cessé de suivre la mise en œuvre de la politique afin de formuler des avis à cet égard et de contribuer à une meilleure compréhension, de la part du gouvernement et de son appareil administratif, des priorités et préoccupations du mouvement communautaire autonome. »

Du 7 au 13 avril 2008

Pleins feux sur la Semaine québécoise du parrainage civique

Par **Yannick Brouillette**
Agent de communication, RQPC

Le Regroupement québécois du parrainage civique présente, pour une septième année, la Semaine québécoise du parrainage civique. La semaine thématique aura lieu du 7 au 13 avril prochain. Son objectif, à prime à bord, est de promouvoir la mission du parrainage civique, son programme de parrainage ainsi que ses impacts chez les personnes filleul-les, les bénévoles et l'ensemble de la population québécoise.

Les dix-neuf organismes de parrainage civique membres du Regroupement s'affichent comme une force collective dans le but de revendiquer la place qui leur revient dans leur communauté.

Plus d'un millier de personnes vivant avec une incapacité sur le ou les plans physique, intellectuel ou en raison d'un problème de santé mentale, sont en attente d'un jumelage qui leur permettrait une intégration et une participation sociale efficiente. La Semaine québécoise du parrainage civique offrira à ces personnes une visibilité sur le plan provincial afin de tenter de combler ce besoin.

Parrainage d'un jour : un premier pas vers une participation sociale active

Le Regroupement québécois du parrainage civique reprend cette année une activité initiée par deux de ses organismes (Champlain et Lanaudière). *Parrainage d'un jour*, qui aura lieu dans toutes les régions du Québec participantes dans le cadre de la Semaine québécoise du parrainage civique, vise à jumeler un citoyen bénévole avec une personne vivant avec une incapacité, soit un ou une filleul-le en attente.

Les personnes seront jumelées selon les intérêts communs et les besoins de la personne filleule.

Regroupement québécois du PARRAINAGE CIVIQUE

« Plus d'un millier de personnes vivant avec une incapacité sur le ou les plans physique, intellectuel ou en raison d'un problème de santé mentale, sont en attente d'un jumelage qui leur permettrait une intégration et une participation sociale efficiente. »

L'activité réalisée durant l'après-midi peut être aussi banale que se balader en voiture, magasiner, bricoler, notamment.

Cette initiation au parrainage civique vise à sensibiliser la population au programme, dont les impacts sur la personne filleule sont probant. L'intervention lui apporte l'amitié, ajoute quelque chose de plus profond à sa vie, une relation spéciale et de longue durée favorisant une meilleure estime d'elle-même.
Les avantages des points de vue social et affectif sont nombreux. En particulier, la personne est mieux reconnue, appréciée et aimée. Pouvant davantage éviter l'institutionnalisation, ses liens familiaux risqueront moins d'être amoindris au départ.

Pour le parrain ou la marraine, cette expérience permet un meilleur accomplissement personnel et apporte la satisfaction d'être utile à quelqu'un. C'est aussi une expérience différente qui peut être très enrichissante et qui permet de mieux saisir la réalité des personnes vivant des situations de handicap.

www.parrainagecivique.org

L'action bénévole en santé et services sociaux en France

La question de la complémentarité entre professionnels et bénévoles

Par **Dominique Thierry**
Vice-président national de France Bénévolat

C'est bien sûr la question récurrente qui revient sans cesse, tant au sein des associations, quand elles sont elles-mêmes employeuses, qu'au sein des établissements sanitaires, quand des associations interviennent en leur sein (telles que « Les blouses roses », « VMEH-Visites des malades en établissements hospitaliers », « FNABEH- Fédération nationale des bibliothèques en établissements hospitaliers »…).

Sur quels critères distingue-t-on le rôle des salariés et le rôle des bénévoles ? Au-delà de la question générale des relations entre salariés et bénévoles, ce sujet est encore plus compliqué dans les associations assurant des services à la personne, comme c'est souvent le cas dans le secteur de la santé.

Au-delà des activités réglementées que seuls les salariés (on les appelle alors « les professionnels ») peuvent assurer (par exemple les activités de soins dans les établissements sanitaires), la frontière du rôle entre salariés et bénévoles n'est jamais évidente.

A titre d'exemple, si une activité culturelle ou ludique mise en œuvre par une association dans une maison de retraite ou un service d'enfants malades à l'hôpital ne pose pas de problèmes, l'arrivée de bénévoles en cas de déclanchement du Plan Canicule peut poser question, surtout dans un pays culturellement corporatiste où la Question de l'Emploi est une préoccupation majeure. On peut toujours accuser ces bénévoles de se substituer aux salariés ou de compenser une mauvaise organisation du travail.

Suite à de nombreux échanges avec des associations, on se rend compte qu'il n'existe pas de critères universels pour distinguer salariés et bénévoles, de moins en moins de toutes façons celui de la compétence, puisque les associations ont besoin de bénévoles « de plus en plus pointus » pour remplir leurs missions et qu'on peut parler de professionnalisation des bénévoles.

Par ailleurs, les associations se situent très largement sur des logiques réparatrices. Où est la frontière entre leur rôle d'actions **complémentaires** du Service Public et où commence leur rôle de **compensation**, pour gérer la mauvaise qualité de ce Service ou son insuffisance objective ? Cette question est permanente pour les associations qui interviennent en milieu carcéral, dans les hôpitaux, dans les maisons de retraite, … Que dire alors de personnes en difficulté psychiatrique arrivant à nos permanences pour faire du bénévolat parce que leur médecin leur a dit : « Faites du bénévolat, ça vous fera du bien, mais n'oubliez pas de faire tamponner votre document ! » ?

Les relations, que ce soit au sein des associations ou entre associations et Services Publics, ne posent pas de problèmes si les activités et les rôles se situent sur le registre de la complémentarité, de la valeur ajoutée humaine apportée par le bénévole par rapport à l'activité principale du professionnel. On est tout de suite sur de l'ambiguïté, voire de la dérive, si on situe sur le registre de la compensation, à plus forte raison de la pure substitution.

> « **(…) Les associations ont besoin de bénévoles de plus en plus *pointus* pour remplir leurs missions et [on] peut parler de professionnalisation des bénévoles.** »

Un problème de représentations réciproques

Derrière la question des rôles se profilent fréquemment des problèmes de représentations réciproques. L'utilisation, parfois abusive et encore plus souvent floue, de ter-

(Suite page 16)

… La question de la complémentarité entre professionnels et bénévoles

(Suite de la page 15)

mes tels que « professionnalisation des associations » ou « les professionnels » (pour les opposer aux bénévoles), tendrait à créer une dichotomie, au sein de laquelle il y aurait « la compétence » du côté des salariés « et la générosité » du côté des bénévoles.

Heureusement, les choses sont beaucoup plus mêlées : il y a beaucoup de d'implication et de générosité du côté des salariés des associations qui savent qu'ils ne sont pas dans des entreprises comme les autres et beaucoup de compétences spécifiques du côté des bénévoles.

> « **L'attention aux personnes et l'écoute réciproque, dans un sens positif, permettent d'affirmer que le Monde associatif est un lieu où la gestion de la diversité et le savoir vivre ensemble dans la différence ne sont pas des vains mots !** »

La question est le plus souvent, surtout dans les associations du champ sanitaire et social, de savoir articuler des compétences réciproques et complémentaires, avec pour les bénévoles moins de contraintes de temps, donc une plus grande disponibilité à l'égard des bénéficiaires finaux.

Ces problèmes de représentation sont accentués quand viennent se greffer des problèmes de génération (par exemple : des salariés jeunes et des bénévoles plus âgés) ou des problèmes de niveau social (par exemple : des dirigeants associatifs anciens cadres supérieurs, des salariés aux salaires modestes et issus « du monde du social » et des bénévoles de terrain eux-mêmes dans des conditions sociales.

L'attention aux personnes et l'écoute réciproque, dans un sens positif, permettent d'affirmer que le Monde associatif est un lieu où la gestion de la diversité et le savoir vivre ensemble dans la différence ne sont pas des vains mots !

Quelques pistes pour aborder concrètement cette question sur le terrain, au sein d'une association

Les analyses sont indispensables et constituent un cadre préalable, mais non suffisant, pour se poser la question au sein de chaque association. On voit que cette question est extrêmement différente selon la taille de l'association et surtout la nature de ses activités.

Donc, il n'y a pas de réponse unique, pas de solution standard, pas de règles d'arbitrage universelles, mais seulement une démarche : celle de la transparence et du débat entre les parties prenantes !

A titre de démarche exemplaire, France Bénévolat Sarthe a animé une formation/action, sur plusieurs demi-journées, entre salariés et bénévoles d'un établissement pour handicapés (voir article de Cécile Bébin sur www.francebenevolat.org , rubrique « Documentation », sous rubrique « Relations bénévoles/salariés).

Les règles du jeu qui se sont progressivement instituées dans cet établissement ont été le fruit d'une réflexion commune concertée et d'une analyse partagée. Plus globalement, on peut considérer que cette clarification passe, peu ou prou, par les étapes suivantes :

- la réappropriation, voire la reformulation et la réécriture, du Projet associatif ;
- la définition d'ambitions communes entre Dirigeants associatifs, salariés et bénévoles de terrain, et donc l'appropriation de ces finalités et de ces objectifs, entre les parties prenantes, en n'oubliant évidemment jamais que la finalité d'une association ce sont les bénéficiaires, que ce sont eux qui sont au centre et que l'association n'est qu'un moyen à leur Service ;
- la définition de la contribution de chaque partie prenante à ces ambitions ;

(Suite page 17)

… La question de la complémentarité entre professionnels et bénévoles

(Suite de la page 16)

- la définition de méthodes permanentes pour évaluer l'utilité sociale du Projet associatif,
- la clarification des rôles et des missions de chacun ;
- et en final, quelques règles du jeu opérationnelles, par exemple la rédaction d'une « Charte du bénévolat » qui permet de bien situer les droits et obligations (morales) de chacun

Ces recommandations ne sont évidemment pas une recette (il n'y en a pas !) mais elles tournent toutes autour de l'expression de la concertation, du débat démocratique et de la transparence, toutes conditions évidentes pour que l'association vive et se développe.

[1] *Les associations: ressources, emploi, travail bénévole évolutions*. CNRS/MATISSE/PARIS 1 sous la direction de V. Tchernonog. Septembre 2007

Quelques données globales

Grâce aux travaux du MATISSE/CNRS (Viviane Tchernonog), publiés en France en Septembre 2007, nous disposons de données solides sur les associations et les bénévoles [1]. Certaines de ces données et de leur évolution entre 1999 et 2005 sont assez finement analysées par secteur.

Pour ce qui concerne le secteur « Santé », on peut identifier deux pôles assez distincts :

- **Un pôle constitué des établissements hospitaliers, des dispensaires, des centres de soins et des soins à domicile, gérés par des associations. Ce pôle comprend à la fois de nombreux salariés et des bénévoles.**
- **Un pôle constitué par les associations de malades, des associations de prévention ou d'éducation à la santé … où la place relative des bénévoles est beaucoup plus importante. On peut partir des estimations suivantes pour 2005 :**

	ASSOCIATIONS SANS SALARIÉS	ASSOCIATIONS EMPLOYEURS	TOTAL
NOMBRE D'ASSOCIATIONS DANS LE SECTEUR SSS	57 000	7 000	64 000 (sur un total global de 1 100 000 associations soit, 5, 8 %
NOMBRE ESTIMÉ DE BÉNÉVOLES	1 140 000	252 000	1 400 000 (sur un total global de 14 millions, soit 10 %
NOMBRE DE BÉNÉVOLES PAR ASSOCIATION	20	36	16 en moyenne, pour l'ensemble des associations françaises
TEMPS PASSÉ PAR BÉNÉVOLE CHAQUE ANNÉE	75 heures	111 heures	86 heures en moyenne en 2005, pour les bénévoles associatifs français (81 heures en 1999)

Les associations de ce secteur sont donc en moyenne un peu plus importantes que pour l'ensemble des associations françaises. Par ailleurs, l'ensemble du secteur sanitaire et social, plus large que le secteur sanitaire occupe environ 50% des 1 750 000 salariés du secteur associatif.

Les p'tits miracles du soutien à domicile

Par **Adrien Duval**
Agent d'information au CSSS Lucille-Teasdale

Madame Corona Martin, 101 ans, réside au Village olympique. Elle est parfaitement lucide et nous confirme par son témoignage qu'elle veut rester à domicile, pas question d`être placée. Avec l'aide du CLSC, elle est bien heureuse chez elle. *Mon CLSC c'est ma vie*, dit-elle.

Je suis allé la visiter avec Céline Tellier, infirmière-gestionnaire du CLSC de Rosemont. Céline ainsi que des travailleuses sociales, des ergothérapeutes, des physiothérapeutes et des auxiliaires familiales travaillent très fort pour maintenir Madame à domicile.

Elle a 101 ans et demie (elle tient à la demie). Elle est née le 8 mars 1906 lors de la Journée de la femme (qui a été inventée bien après sa naissance). Elle vient d'une famille de dix enfants et comme elle était parmi les plus vieilles, elle s'est beaucoup occupée de la fratrie.

Elle est native de Saint-Philippe, près de Laprairie. Elle s'est mariée à 22 ans en 1928 et a vécu pendant 60 ans avec son mari. Elle a eu trois enfants, 31 petits-enfants et arrière-petits-enfants, ce qui représente cinq générations de filles.

Son secret de longévité : travailler, travailler, toujours travailler, pas le temps de dormir. Elle a d'ailleurs travaillé de nombreuses années aux Postes, pour trier le courrier.

Elle aimait beaucoup lire mais n'a plus que cinq pour cent de vision. Jeune, elle adorait danser. Plus tard, sa famille a pris tout son temps. Elle adore ses enfants. Elle aimait beaucoup tricoter mais sa vue l'empêche de continuer.

Par contre, elle fait du bénévolat présentement en dénouant les balles de laine. Ces balles sont par la suite envoyées à d'autres bénévoles qui tricotent des vêtements pour les pauvres. À sa retraite (à 65 ans) et pendant dix ans, elle a tenu une garderie familiale (dix enfants en moyenne).

Parmi les événements marquants de sa vie, lui reste en mémoire le jour où son père lui a refusé le droit à l'instruction, en prétextant qu'elle aurait un mari pour la faire vivre. Elle a alors 17 ans.

Elle s'enfuit de la maison avec ses quatre sœurs pour aller travailler à Montréal. Elle n'est jamais retournée vivre chez ses parents. Le second événement qui l'a le plus marquée a été le crash de 1929. Il n'y avait plus rien, plus de nourriture, plus d'argent.

Plus récemment, son centième anniversaire de naissance fût remarquable puisqu'elle a été l'objet de beaucoup de festivités. Du point de vue des technologies modernes, les ordinateurs la fascinent mais à cause de va vue, elle ne peut s'en servir.

Depuis qu'elle a pris de l'âge, les problèmes de santé sont apparus (cœur, vue, ouïe, os). Elle a beaucoup été aidée par ses deux filles pour toutes les visites médicales ainsi que par l'Institut Raymond-Deward (spécialisé dans les troubles de lavue et auditifs). Pour ce qui est des services qu'elle reçoit du CLSC (…), c'est plutôt impressionnant.

« Madame Corona Martin, 101 ans, réside au Village olympique. Elle est parfaitement lucide et nous confirme par son témoignage qu'elle veut rester à domicile, pas question d'être placée. Avec l'aide du CLSC, elle est bien heureuse chez elle. »

Récemment elle a fait une chute et s'est fracturé le bassin. Elle a été hospitalisée quelques mois. Pour elle, c'était une véritable prison. On avait décidé qu'elle n'était plus autonome et qu'elle serait placée.

(Suite page 19)

Le personnel

Un régime de retraite pour nous !

Serez-vous les prochains adhérents ?

Par le
Centre de formation populaire (CFP)

Le Centre de formation populaire et Relais-femmes travaillent à la mise sur pied d'un régime de retraite pour les groupes communautaires et de femmes :

un régime de retraite pour améliorer la sécurité financière des travailleuses et des travailleurs des groupes communautaires et des groupes de femmes ;

un régime de retraite adapté aux réalités diverses des groupes ;

un régime de retraite attractif pour la relève ;
un régime de retraite respectueux de nos valeurs et de nos pratiques démocratiques.

Vous voulez en savoir plus sur l'un ou l'autre des sujets ci-dessous ?

- Le régime de retraite en un coup d'oeil
- Avantages et inconvénients
- Calculateur de retraite en ligne
- Guide d'adhésion
- Formulaire d'adhésion à remplir
- Calendrier des formations
- Ébauche de textes de conventions collectives
- Questions fréquemment posées

Visitez-nous !

www.lecfp.qc.ca
www.relais-femmes.qc.ca

Coup d'œil sur les adhésions au régime de retraite

Date butoir pour faire le point sur les adhésions : le 15 mars 2008

Date prévue de mise sur pied du régime : le 1er juin 2008

À ce jour, 57 organismes ont adhéré au Fonds, pour un total de 329 participants

Objectif : 800 adhérents

… Les p'tits miracles du soutien à domicile

(Suite de la page 18)

Comme elle a du caractère, elle voulait sortir.

Elle a donc menacé de prendre un avocat et elle a eu gain de cause. Elle est retournée chez elle se faire soigner par son CLSC. Elle aime son logement, son Village olympique, ses voisins et elle veut rester chez elle jusqu'à la fin de ses jours.

Trois générations de Martin Présentes lors de l'entrevue : sa fille Odette (77 ans) ainsi que sa petite-fille Danielle.

Savoir-faire

Santé mentale

Des outils pour prévenir et intervenir

Par l'Association canadienne pour la santé mentale, **filiale de Montréal**

Créée en 1979, l'Association canadienne pour la santé mentale, filiale de Montréal est un organisme communautaire voué à la promotion et à la prévention de la santé mentale au sein de la communauté montréalaise. Ses nombreuses activités, publications et programmes témoignent de sa participation active aux enjeux de l'heure. Mentionnons, notamment, les programmes suivants :

- Relations interculturelles
- Travail et santé mentale
- Hébergement et logement en santé mentale
- Ainsi que la campagne jeunesse **Ma vie, c'est cool d'en parler !**

ÉQUILIBRE

Magazine d'information, de réflexion et de sensibilisation à la santé mentale, **Équilibre** présente des dossiers complets sur des enjeux sociaux et des thèmes liés à la santé mentale.

Pharmacologie et santé mentale

Volume 1, n° 1

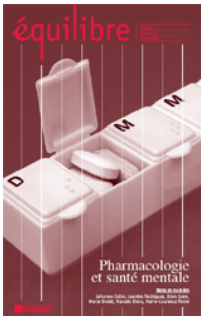

Assiste-t-on à une certaine banalisation du recours aux médicaments psychotropes dans la gestion des conduites, des émotions, des façons «d'être au monde» au sein des société occidentales contemporaines?

Quelle perception ont les usagers des pratiques entourant la prescription des médicaments ? Quelles sont les pratiques les plus aidantes de leur point de vue ?

La fatigue d'Être intervenant

Le risque de prendre soin des autres

Volume 1, n° 2

L'altruisme, le désir d'aider, le besoin de se rendre utile, d'apporter du réconfort aux autres sont les motivations de départ qui amènent les intervenants à s'engager dans ce métier sensé faire le bien.

Mais la réalité actuelle ne fournit pas les moyens d'exercer son métier convenablement dans le respect des personnes. Cette insatisfaction et cette perte de sens du travail d'intervention sont accentuées par la solitude dans laquelle nous nous replions.

Quelles solutions mettre en place pour se prémunir personnellement et collectivement contre ce malaise qui atteint notre moral et nos vies ?

Conciliation famille-travail

Volume 1, n° 3

Les efforts pour harmoniser travail et famille sont souvent entravés par de nombreux obstacles organisationnels. En effet, le monde du travail, productivité oblige, a changé et est de plus en plus exigeant.

On ne peut que constater, compte tenu de la dimension profondément sociale, structurelle et systémique de la relation famille-travail, que des solutions individuelle ne sont pas suffisantes. Une approche globale et collective est nécessaire.

Que ce soit l'individu lui-même, la collectivité, les gouvernements ou les entreprises, tous ont un rôle à jouer pour permettre à chacun de maintenir un équilibre entre sa vie personnelle et professionnelle.

(Suite page 21)

… Des outils pour prévenir et intervenir

(Suite de la page 20)

Relations interculturelles

Volume 2, n° 1

La reconnaissance de la spécificité de l'intervention en santé mentale auprès des personnes immigrantes est nécessaire afin d'atténuer les difficultés d'intégration et de favoriser l'épanouissement de chacun.

Or, l'adaptation de nos pratiques passe d'abord par des interventions interculturelles adéquates, qui nécessitent une meilleure compréhension des déterminants de la santé des immigrants et l'établissement d'une communication interculturelle respectueuse et ouverte.

Travailler au bien commun

Volume 2, n° 2

Ce numéro propose de partager ce qui nourrit le feu, la flamme, la motivation, de ceux et celles qui portent des projets d'entraide et de construction du monde.

L'engagement ne semble-t-il pas favoriser une bonne santé mentale, puisque par lui, chacun peut trouver la cohérence entre sa vie intérieure et sa vie en société ?

Guide d'intervention jeunesse

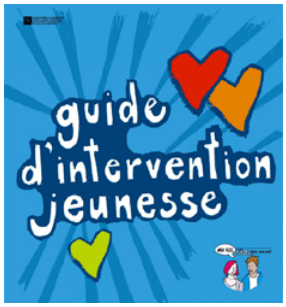

Cette publication a pour objectif de soutenir la pratique des intervenants jeunesse qui ne sont pas nécessairement spécialisés en santé mentale.

Il propose une **réflexion sur l'adolescence** et les défis que cette période de la vie comporte ainsi que des **points de repères** afin de distinguer les difficultés reliées à l'adolescence de celles liées à la détresse psychologique, voire des troubles mentaux plus sévères.

Il présente des **façons concrètes d'améliorer les interventions** dans le but d'aider le mieux possible les jeunes que l'intervenant rencontre dans sa pratique quotidienne. En outre, le guide propose un **bottin de ressources utiles.**

60 pages
17,50 $ (manutention et frais de poste en sus)

www.acsmmontreal.qc.ca

Pour en savoir plus

Pour commander nos publications

Pour connaître les différentes activités de l'ACSM-Montréal

SEMAINE QUÉBÉCOISE DES ADULTES EN FORMATION du 29 Mars au 4 Avril 2008 APPRENDRE, ça VAUT le COUP!

Par la **Semaine québécoise des adultes en formation 2008**

Fêter les adultes en formation dans toute leur diversité et en encourager d'autres à participer à des activités de formation, voilà l'essence du projet de la **Semaine québécoise des adultes en formation**.

L'objectif est de développer, au sein de toute la population adulte du Québec, le goût et les possibilités d'apprendre tout au long de la vie dans les divers lieux de vie personnelle, sociale et professionnelle.

En mettant en valeur :

- les expériences d'adultes en formation;
- les points de vue des adultes en formation concernant les possibilités d'apprendre;
- la diversité des lieux d'apprentissage;
- les personnes et les organisations qui interviennent dans le champ de l'éducation et de la formation des adultes;
- les effets bénéfiques de l'éducation tout au long de la vie.

La **Semaine québécoise des adultes en formation**, c'est, pour toute la population adulte du Québec,

- Une invitation à participer à une multitude d'activités et d'événements publics.

Ces activités, dont l'organisation repose sur une étroite collaboration entre les adultes en formation et les organisations qui les soutiennent, favorisent des rencontres chaleureuses et conviviales, des découvertes et des échanges, le partage de passions, le rapprochement.

- Une campagne d'information et de promotion, dans laquelle les médias ont un rôle important à jouer.

L'essentiel de cette vaste entreprise de communication publique reposera sur la mise en valeur et la valorisation de l'éducation et de la formation des adultes sous un mode familier, utilisant la voix et le visage de personnes qui vivent et font l'éducation et la formation des adultes au Québec

Organiser une activité

Pour inscrire votre activité dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation, cliquez sur **http://www.semaine.icea.qc.ca/fr/participants.htm** et remplissez le formulaire d'inscription dans la section "Inscrire une activité".

La Semaine québécoise des adultes en formation est pour vous ! Profitez du tremplin que vous offre la Semaine québécoise des adultes en formation pour :

- Organiser des activités d'échange et de partage sur les possibilités d'apprendre;
- Témoigner de l'importance de l'éducation et de la formation dans la vie personnelle et professionnelle;
- Valoriser les efforts d'adultes qui font le choix de continuer d'apprendre;
- Offrir de l'information sur les services offerts aux personnes qui souhaitent participer à des activités de formation.

« L'objectif est de développer, au sein de toute la population adulte du Québec, le goût et les possibilités d'apprendre tout au long de la vie dans les divers lieux de vie personnelle, sociale et professionnelle. »

Vous voulez organiser une activité dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation?

Toutes vos idées sont bonnes…

Accessibilité aux personnes handicapées des sites Internet du gouvernement du Québec

Le mouvement communautaire invité à s'inspirer de l'exercice

Par **Patricia Morin**
Responsable des communications à la FCABQ

L'arrivée du nouveau millénaire a vu bon nombre de gouvernements à travers le monde miser sur un nouveau concept développé par les ténors économiques des technologies de l'information et de la communication. « Le gouvernement en ligne » venait de faire son apparition et avec lui, la mise en ligne systématique, par chacun des ministères et organismes publics composant l'appareil étatique, d'une multitude – pour ne pas dire une avalanche – de documents de diverses natures.

Accessibilité : l'enjeu de la *démocratie en ligne*

Avec cette nouvelle approche de diffusion de l'information gouvernementale aux citoyens s'est posé le problème de l'accessibilité sous toutes ses formes.

En effet, comment être sûr que TOUS les citoyens y auront accès, quelle que soit leur condition sociale, économique ou physique ? Parmi les laissées-pour-compte appréhendés figurent en bonne place les personnes handicapées.

En écho à ces questionnements, des groupes voués à l'appropriation des nouvelles technologies par les citoyens ont joint leurs efforts à ceux de divers groupes sociaux de défense collective des droits. L'objectif ? Sensibiliser le gouvernement du Québec en se faisant le relais des préoccupations de la population en matière d'accès démocratique aux affaires publiques via Internet.

La Confédération des organismes de personnes handicapées du Québec (COPHAN) et Communautique, un OBNL visant l'appropriation collective des technologies de l'information et la communication œuvrant pour les organismes communautaires et les populations à risque d'exclusion des technologies, sont devenus des acteurs majeurs de cette question auprès de l'État québécois.

Des colloques et des consultations publiques ont jalonné le parcours. Aujourd'hui, c'est finalement la collaboration entre le ministère des Services gouvernementaux, leader du projet, et l'Office des personnes handicapées du Québec qui permet la mise en place d'un mécanisme de normalisation des sites Internet gouvernementaux tenant compte de la réalité d'un pourcentage appréciable de la population québécoise.

Mais c'est depuis 1998 que le gouvernement du Québec s'atèle à la tâche colossale de rendre ses sites conformes aux standards internationaux d'accessibilité Internet.

Les travaux du comité interministériel de normalisation sur l'accessibilité

Chapeauté, donc, par le ministère des Services gouvernementaux, les travaux de ce comité touchent 25 ministères et organismes publics. L'Office des personnes handicapées du Québec agit à titre de consultant sur les standards à appliquer afin que les sites reçoivent le label d'accessibilité.

Le comité ministériel utilise trois outils comme base à ses travaux :

- La première version du standard du *W3C Web Content Accessibility Guidelines 1.0 (WCAG 1.0)*;
- Le projet de deuxième version du standard du *W3C Web Content Accessibility Guidelines 2.0 (WCAG 2.0)*;
- L'expertise du l'Institut Nazareth et Louis-Braille et de la Coopérative de solidarité AccessibilitéWeb.

Les standards en cours de validation

Trois standards font présentement l'objet de validation :

- *L'accessibilité d'un site Internet.* Grosso modo, on évalue ici les règles qui font qu'un site informatif, transactionnel ou au contenu d'une application Internet soit considéré comme accessible à tous.

(Suite page 24)

… Accessibilité aux personnes handicapées des sites Internet du gouvernement du Québec

(Suite de la page 23)

- *L'accessibilité d'un document téléchargeable*. Ce standard établit les règles applicables pour rendre le contenu d'un document téléchargeable accessible à tous, même en provenance d'un site intranet.
- *L'accessibilité d'un objet multimédia dans un site Internet*, accessible à tous à partir d'un site intranet ou extranet.

La version courante de chacun des trois documents en cours de validation est disponible maintenant à l'adresse suivante : http://www.msg.gouv.qc.ca/gel/standards.html
Remarque : à cette étape-ci, les contenus publiés peuvent encore être modifiés. Toutefois, les représentants du comité de travail estiment que les ajustements, s'il y a lieu, seraient d'ordre mineur.

Le mouvement communautaire suivra-t-il ?

Compte tenu de la réalité actuelle des groupes sociaux, on peut penser que ce n'est pas demain la veille que l'ensemble du mouvement communautaire emboîtera le pas. Tout le monde s'entend pour dire que les développements technologiques fulgurants des dernières années imposent une révision drastique des modes de communication et de diffusion. Et idéalement, que personne ne devrait être laissé en plan sur l'accotement de « l'autoroute de l'information ».

Cet élan est toutefois freiné – et risque de l'être pour un certain temps encore – par des considérations matérielles bien tangibles : la disponibilité à géométrie variable des ressources humaines et financières dédiées au développement des nouvelles technologies dans les organismes.

Consolation : les représentants du comité interministériel avouent que l'exercice est exigeant au sein même de l'appareil étatique. Réticences devant l'ampleur des changements et préoccupations budgétaires sont le lot du comité depuis le début de ses travaux. La rareté de webmestres formés à cette nouvelle école a de quoi rebuter également les plus fervents supporters de l'accessibilité des sites Internet.

Malgré ces embûches, force est de constater que le processus a tout de même atteint sa vitesse de croisière et la normalisation finira par se faire d'ici 2009 ou 2010. Entre temps, les organismes peuvent déjà bénéficier de l'expérience du comité interministériel pour se familiariser dès maintenant avec la démarche et savoir où trouver des outils.

Fait plutôt inhabituel pour le gouvernement, les documents de travail sont présentement en ligne (voir l'URL cité précédemment) même s'ils n'ont pas encore reçu l'*imprimatur* officiel du Conseil du Trésor, responsable du dossier sur la normalisation des sites gouvernementaux.

Par ailleurs, Jean-Marie D'Amour, représentant de l'OPHQ au sein du comité, forme depuis quelques années à l'Université de Montréal des webmestres spécialisés dans l'application des règles liées à l'accessibilité des sites Internet.

Rien n'est donc impossible pour le mouvement communautaire qui pourrait imiter l'action du comité interministériel : adopter une approche pragmatique et réaliste qui permettra aux groupes d'atteindre à plus ou moins long terme les standards d'accessibilité de leur site Internet.

AIDER. UNIR. BÂTIR.
L'ACTION BÉNÉVOLE
Semaine de l'action bénévole du 27 avril au 3 mai 2008

Journées de ressourcement et de formation pour les bénévoles engagés auprès des aînés

Par les **Rendez-vous annuels**

Notre mission

Promouvoir la formation comme moyen d'améliorer la qualité des activités et des services communautaires et bénévoles destinés aux aînés du Québec.

Nos services

Conception, promotion, diffusion et organisation de programmes de formation et de ressourcement pour les bénévoles et les intervenants du milieu communautaire engagés auprès des aînés et ce, dans plusieurs régions du Québec.

Nos objectifs

- Offrir des opportunités de ressourcement aux bénévoles et aux intervenants du milieu communautaire engagés auprès des aînés.
- Susciter une attitude positive face au vieillissement.
- Valoriser le travail des bénévoles et des intervenants auprès des aînés.
- Contribuer à l'évolution des connaissances, des pratiques et des attitudes chez les bénévoles et les intervenants engagés auprès des aînés.
- Maintenir une formation de qualité.

Les Rendez-vous annuels

PROGRAMME 2008
Découvrir et apprécier sa valeur pour s'affirmer dans son bénévolat

Objectifs:

- Définir ou constater les effets de mes forces, de mes qualités, en m'appuyant sur des exemples concrets;
- Réaliser en quoi je suis différent(e) des autres;
- Prendre conscience de ma valeur aux yeux des autres ;
- Apprécier mes forces, mes qualités et mon caractère unique;
- Réaffirmer mes objectifs de vie, mes engagements et m'outiller pour mieux les réaliser.

Personnes-ressource

Mmes Louise Gravel et Linda Mastrovito, en remplacement de M. Germain Duclos.

Renseignements
514.382.0310
1 866 323.0310
centre@berthiaume-du-tremblay.com
www.berthiaume-du-tremblay.com

INVITATION
Le 17 mars prochain, Médecins Sans Frontières vous attend

MSF vous invite à son événement « Portes ouvertes »
le 17 mars 2008, à 18 heures
dans ses bureaux, à Montréal, au 1470, rue Peel (Station de métro Peel, ligne verte)

Si vous êtes curieux de nous connaître, de savoir quel travail nous accomplissons ou de quelle façon vous pouvez nous aider, notre présentation apportera les réponses à vos questions. De plus, vous aurez la chance d'assister au témoignage d'un travailleur humanitaire qui revient de mission. Au plaisir de vous recevoir !

Places limitées.

RSVP **avant le 10 mars 2008** :

msfqc@msf.ca
ou
Lise
514.845.5621
1 866 878.5621

Virage vert

Une bougie d'allumage pour un virage vert en milieu communautaire

Réduire son empreinte sur l'environnement

Par **Marielle Raîche**, *responsable du projet du virage vert au Centre St-Pierre*

Le projet **Une bougie d'allumage pour un virage vert en milieu communautaire** est né du désir du Centre St-Pierre de réaliser un virage vert dans ses murs d'ici 2010.

Parce qu'il veut réduire de manière significative son empreinte sur l'environnement, le CSP a imaginé ce projet. Par sa mission d'éducation populaire et de formation, il veut, en effet, sensibiliser, informer et inciter ses usagers et ses employés à adopter de nouvelles habitudes plus écoresponsables.

Résolument inscrit dans son plan triennal, ce virage comporte deux grands axes. Avec le concours de différents partenaires du milieu environnemental, le Centre a donc décidé de développer une expertise pratique en adoptant un grand nombre de mesures écologiques à caractère tant technique que comportemental.

Ces mesures visent la plupart des aspects de la gestion d'un immeuble patrimonial à vocation communautaire qui accueille des milliers de personnes chaque année. Elles incluent l'achat de produits et services écologiques et équitables, le remplacement de produits chimiques toxiques pour l'entretien, la gestion de l'eau et le transport.

Le deuxième grand axe de ce virage concerne le transfert de l'expertise théorique et pratique acquise par le Centre avec ses partenaires environnementaux à d'autres groupes communautaires. Bien que le mouvement communautaire québécois soit déjà sensible aux différents enjeux environnementaux actuels, peu de mesures ont été prises pour l'outiller afin qu'il puisse passer concrètement à l'action.

Marielle Raîche en pleine action, lors de la formation du 15 janvier dernier au Centre St-Pierre, à Montréal.

En effet, les groupes communautaires ne disposent pas toujours des connaissances, des compétences et de l'expertise nécessaire pour prendre ce virage vert. Ils ont besoin d'être appuyés et supportés pour le mettre en œuvre.

Avec **Une bougie d'allumage pour un virage vert en milieu communautaire**, le Centre St-Pierre a donc entrepris ce virage dans ses murs depuis mai 2007 et souhaite convaincre 20 autres organismes de faire comme lui. Il les invite à le suivre dans cette aventure en initiant et en appliquant six mesures écologiques simples dans leur milieu d'ici juin 2008 et en s'engageant à en faire l'évaluation.

« (...) Les groupes communautaires ne disposent pas toujours des connaissances, des compétences et de l'expertise nécessaire pour prendre ce virage vert »

www.centrestpierre.org
Marielle Raîche
514.524.3561, poste 408
mraiche@centrestpierre.org

En libr@irie

La gestion des ressources humaines—BOÎTE À OUTILS

En 2003, des groupes de discussion formés par le Comité sectoriel de main-d'œuvre—Économie sociale et Action communautaire (CSMO-ÉSAC) se penchait sur les besoins de formation des gestionnaires et des responsables des organisations d'économie sociale et d'action communautaire.

Il en a résulté l'identification de quatre grands axes d'intervention : la gestion des ressources humaines, la gouvernance démocratique, la gestion financière et les communications.

Réalisée en collaboration avec le Centre Saint-Pierre, la boîte à outils en gestion des ressources humaines comprend six outils dont le contenu, diversifié et convivial, vous permet de relever les défis de la gestion des ressources humaines en étant mieux outillé.

Ils vous seront d'un précieux soutien pour mettre en oeuvre les actions suivantes: Une première étape en gestion des ressources humaines: un autodiagnostic; la coordination d'une équipe de travail, l'élaboration d'une politique de conditions de travail et de son cadre légal, le recrutement et la sélection du personnel, l'évaluation du personnel et la politique salariale.

Pour tous les détails
Pour commander
www.fcabq.org/Boutique en ligne/Librairie/Gestion d'un organisme

Guide de présentation de l'information financière des OSBL

Nous vous proposons ici un guide destiné à vous aider à présenter l'information financière de votre organisme de manière à respecter les normes actuelles en vigueur.

En mars 1996, l'ICCA (l'Institut Canadien des Comptables Agréés) a introduit six nouveaux chapitres dans le *Manuel de l'*ICCA afin d'établir des normes de comptabilité et d'informations à fournir à l'intention des organismes sans but lucratif.

Le processus d'élaboration de ces nouvelles normes a commencé en 1989 lorsque le champ d'application du *Manuel de l'*ICCA a été étendu aux organismes sans but lucratif. Aux fins de l'évaluation des questions de présentation de l'information financière propres aux organismes sans but lucratif, le Conseil des normes comptables, son Groupe de travail sur les organismes sans but lucratif et nos permanents ont passé en revue plus de 500 lettres de commentaires reçues suite à la publication de deux ensembles de propositions.

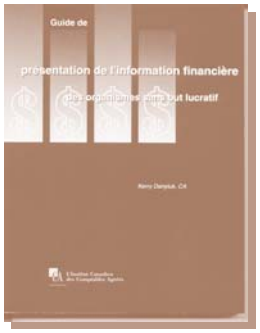

Le Guide contient des exemples d'application des normes, les réponses détaillées à des questions fréquentes, une liste sommaire de considérations relatives à la mise en application des normes et le texte intégral des chapitres 4 400 à 4 460 du *Manuel de l'*ICCA.

Une ressource pratique par la suite pour les organismes qui désirent assurer le maintien de la conformité aux normes.

Pour tous les détails
Pour commander
www.fcabq.org/Boutique en ligne/Librairie/Gestion d'un organisme

Pour vous guider vers la bonne ressource

Contactez-nous
fcabq.org
514.843.6312 · 1.800.715.7515

fcabq
FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

FÉDÉRATION DES CENTRES D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

1557, avenue Papineau
Montréal, QC
H2K 4H7

Téléphone :514.843.6312 / 1 800 715.75
Télécopie : 514.843.6485
Messagerie : info@fcabq.org

Retrouvez-nous sur la toile !
www.fcabq.org

L'Agenda

SAB 2008
Du 27 avril au 3 mai
La production du matériel : c'est parti !

Le matériel promotionnel est en production. Si vous avez commandé en prévision de la SAB 2008, prenez note que **l'expédition débutera le 9 avril**. Vous n'avez pas encore commandé ? Envoyez-nous tout même votre commande : nous répondrons aux demandes sur la base du « premier arrivé, premier servi ».

Bon de commande disponible sur **www.fcabq.org**
Expédiez votre bon de commande par télécopieur :
514.843.6485

Le 14 mars 2008
Formation sur le formulaire T3010A du numéro de charité

Une troisième formation se déroulera le 14 mars prochain à Montréal au Centre St-Pierre, 1212, rue Panet (Station de métro Beaudry, ligne verte).
Pour s'inscrire : **www.fcabq.org**—lien sur la page d'accueil
Tour d'y voir : surveillez la publicité/formulaire à paraître bientôt

Le 17 mars 2008
Médecins Sans Frontières vous attend

MSF vous invite à son événement « Portes ouvertes »
- le 17 mars 2008, à 18 heures
- dans ses bureaux, à Montréal, au 1470, rue Peel

Places limitées. RSVP **avant le 10 mars 2008** :
msfqc@msf.ca ou
Lise : 514.845.5621 / 1 866 878.5621

Du 18 au 25 mai 2008
SEMAINE *L'Amitié n'a pas d'âge*

L'association vous invite à participer à la 28e édition de *l'Amitié n'a pas d'âge*. Des outils de promotion et de sensibilisation ainsi que l'occasion d'inscrire une personne aux Prix Méritas sont mis à votre disposition.

Renseignements et bons de commande auprès de :
Marie-France Gélinas
T.: 514.382.0310, poste 105
TC.: 514.381.3462
mfgelinas@amitieage.org / www.amitieage.org

Bénévol'Action

Hiver 2008

| Collaborateurs à ce numéro |

| **Association canadienne pour la santé mentale, filiale de Montréal** | **Christine Boutin,** *Centre d'action bénévole SERS* | **Yannick Brouillette,** *Réseau québécois de parrainage civique* | **Joanne Beaudin,** *Service d'aide domestique de la région de Coaticook* | **Centre de soutien aux aidants naturels du CSSS Cavendish** | **Adrien Duval,** *CSSS Lucille-Teasdale* | **Les Rendez-vous annuels** | **Monique Moisan,** *Réseau québécois de l'action communautaire autonome* | **Denis Nantel,** *Les Rendez-vous annuels* | **Marielle Raîche,** *Centre St-Pierre* | **Pierre Riley,** *FCABQ* | **Francine Rochette,** *Carrefour des aînés de Lotbinière* | **Relais-femmes** | **Semaine québécoise des adultes en formation** | **Dominique Thierry,** *France Bénévolat*

| **Responsables de la publication** |
Pierre Riley | Patricia Morin

| **Conception** | **Rédaction** | **Réalisation** |
Patricia Morin

| **Droits d'auteur** |
Nous encourageons la diffusion du contenu du *Bénévol'Action*, à condition d'en citer la source.

ERRATUM

Le texte du Journal de rue L'Itinéraire publié dans l'édition spéciale du 5 décembre 2007 a été attribué par erreur à Jérôme Savary. Il aurait fallu donner le crédit plutôt à Mario St-Pierre. Toutes nos excuses !
NDLR